

CABINET
BUREAU DE LA COMMUNICATION
INTERMINISTÉRIELLE DE PRÉFECTURE
POLE INTERMINISTERIEL REGIONAL DE COMMUNICATION

Caen, le 9 septembre 2013

## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

## **ELECTIONS AUX TRIBUNAUX DE COMMERCE**

Les élections aux tribunaux de commerce auront lieu le **mercredi 2 octobre 2013** pour le premier tour et le **mardi 15 octobre 2013** dans le cas d'un deuxième tour.

Les électeurs chargés d'élire les membres des tribunaux de commerce de CAEN et LISIEUX sont appelés à voter par correspondance.

La date limite de réception des votes est fixée au mardi 1er octobre 2013 à 18 heures pour le premier tour et, si un second tour de scrutin est nécessaire au lundi 14 octobre 2013 à 18 heures.

Le nombre de juges dont le renouvellement sera soumis à l'élection s'établit comme suit : 7 à Caen et 4 à Lisieux.

Conformément aux dispositions réglementaires en vigueur, les candidatures seront reçues à la préfecture du calvados, bureau des libertés publiques, **jusqu'au jeudi 12 septembre 2013 à 18 heures.** 

Pour tous renseignements concernant cette élection, s'adresser à la préfecture du calvados, bureau des libertés publiques (02 31 30 63 14).